

LA FORÊT GENEVOISE EN BREF

**3'000 ha**

La forêt occupe 3'000 ha - l'équivalent de près de deux fois la ville de Genève. Bien qu'accessible à tous, elle appartient à plus de 1'500 propriétaires.

Les grands ensembles forestiers sont constitués majoritairement de chênes rouvres et pédonculés.

Aux côtés de grands massifs - Bois de Chancy, Jussy et Versoix - figurent de nombreux espaces boisés de taille plus réduite qui forment d'importants relais pour la nature et enrichissent notre environnement jusqu'en ville.

**14 m<sup>3</sup>/ha**

La quantité de bois mort - qui contribue à la biodiversité - se monte à 14m<sup>3</sup>/ha. Elle reste en deçà de l'objectif de 20m<sup>3</sup>/ha fixé par la Confédération et très loin des optimums écologiques.

**8'000 m<sup>3</sup>**

8'000m<sup>3</sup> de bois sont exploités annuellement à Genève, soit la moitié de la croissance moyenne. Utilisée notamment pour le chauffage, cette source d'énergie renouvelable et locale permet d'économiser chaque année plus d'un million de litres de mazout.

**1 pers. / 4**

La forêt revêt un rôle d'accueil important pour les citoyens en quête de lieu de délasserment : à Genève, une personne sur quatre se rend en moyenne au moins une fois par semaine en forêt.

Les surfaces forestières abritent aujourd'hui la plupart des milieux « naturels » du canton.

# Durabilité de la forêt dans le canton de Genève



## 1. ÉTAT ACTUEL

## 2. PROPOSITIONS D' ACTIONS

**A**ssurer la reconstitution et la préservation des forêts est un véritable enjeu pour Genève depuis plus d'un demi-siècle. Menant une politique forestière particulièrement dynamique depuis 15 ans dans ce domaine, le Canton de Genève dresse aujourd'hui un état de situation détaillé de la forêt genevoise en suivant les recommandations établies par la conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE) et développe de nouvelles mesures pour augmenter la durabilité de ses forêts.

### État de la forêt genevoise

L'état de la forêt genevoise est marqué par une grande diversité de situations. Proches de l'agglomération, ces espaces offrent une importante source de ressourcement pour la population tout en favorisant la biodiversité. Toutefois, leurs surfaces sont restreintes et des pressions importantes existent en raison notamment de l'exiguïté du territoire

et de la densité de la population. Ainsi, malgré une connaissance accrue et les nombreuses actions mises en place pour assurer son épanouissement, la forêt genevoise reste fragile. Des critères partagés à l'échelle européenne permettent ainsi de fournir une image nuancée de cette situation.



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

# 1. ÉTAT DES LIEUX

## Les 6 critères de la CMPFE

- 1 Les **ressources forestières** sont préservées de manière satisfaisante mais la surface forestière, bien que stable, subit une forte pression qui fragilise sa structure.
- 2 En dehors des forêts urbaines, plus sollicitées, les **écosystèmes forestiers** sont sains et présentent une **diversité** leur permettant pour le moment de supporter les pressions de l'agglomération et vraisemblablement de s'adapter aux évolutions climatiques.
- 3 La **production de bois** n'a pas encore atteint tout son potentiel, y compris en termes de dynamique économique ; cette situation limite la capacité de manœuvre des propriétaires et, d'une façon plus générale, de la politique forestière.
- 4 La forêt genevoise héberge une riche **biodiversité** grâce à la présence du chêne et de la variété des milieux et des modes de gestion. Toutefois, cette diversité biologique peut être menacée par le morcellement des surfaces et par les moyens financiers requis pour le maintien des habitats ouverts favorables à de nombreuses espèces.
- 5 La **protection** de la population à l'égard des risques liés aux événements naturels ne concerne qu'une faible proportion des forêts genevoises mais l'avancée en âge des peuplements implique de concilier davantage à l'avenir sécurisation et préservation.
- 6 Les **nombreuses prestations** délivrées par les forêts demeurent largement sous-estimées. La valorisation de ces services importants pour un canton urbain tirerait parti d'un plus grand rapprochement entre la population et la forêt.

CRITÈRE	INDICATEURS	APPRÉCIATION	
1	Evolution de la surface forestière	😊	
	Bilan des défrichements	😐	
	6	Etat des continums forestiers (dispersion des surfaces de forêt)	😞
		Fonctionnalité des cordons boisés et des petits massifs (effet de corridors biologiques)	😞
	6	Evolution des distances de construction	😞
	6	Effet des nouveaux projets et construction sur les lisières	😞
2	Structure de la forêt (diversité des peuplements et des classes d'âges)	😐	
	1	Volume de bois sur pied	😐
	2	Pression de la grande faune sur les peuplements	😞
	3	Rapport Exploitation / Accroissement	😐
	4	Quantité de bois mort favorable à la biodiversité	😐
	4	Diversité des espèces de la faune et de la flore	😊
	4	Naturalité des forêts	😐
	4	Réserves forestières	😊
	5	Gestion de la forêt protectrice	😊
	5	Effet de protection de la forêt	😊
3	6	Regroupement des propriétaires permettant d'optimiser la gestion	😐
	6	Résultat économique de la récolte des bois	😞
	6	Résultats économiques globaux	😞
	6	Financement des prestations délivrées par les forêts	😞
	2	Pressions d'origine humaine	😞
	2	Pression biotique	😊
3	Certification des forêts	😊	
	Commercialisation du bois	😞	
5	Gestion forestière adaptée à la proximité des infrastructures	😐	
6	Etat des lisières	😞	
	Information/sensibilisation du public	😐	
	Ampleur des visites en forêt	😐	
	Manifestations autorisées en forêt	😊	
	Surveillance des infractions	😊	

## EFFETS ATTENDUS DES ACTIONS PROPOSÉES

### Garantir le maintien d'étendues forestières de qualité pour enrichir le cadre de vie local

- ✓ Préserver une trame verte de qualité
- ✓ Clarifier et sécuriser les restrictions à la propriété foncière liées à la forêt
- ✓ Améliorer la qualité des lisières en termes de biodiversité et de paysage
- ✓ Garantir la pérennité des petits massifs situés en milieu urbanisé
- ✓ Concilier sécurité, biodiversité et paysage dans la gestion des forêts bordant les infrastructures routières

Organisation  
du territoire

### Développer une sylviculture durable et favorable à la biodiversité

- ✓ Augmenter la résilience des peuplements aux évolutions climatiques
- ✓ Diffuser des pratiques abordables pour tous les propriétaires
- ✓ Assurer à long terme la production de bois de qualité
- ✓ Gérer les interactions entre la grande faune et la forêt

Gestion  
des milieux

### Consolider économiquement la gestion des forêts

- ✓ Assurer la pérennité de la gestion forestière par un financement adéquat des services que la forêt offre à la collectivité
- ✓ Promouvoir la gestion durable des forêts privées, tant sur le plan biologique, social qu'économique
- ✓ Augmenter la valorisation des ressources en bois du canton

### Améliorer le cadre de vie

- ✓ Favoriser le respect de la population pour les milieux forestiers et leur gestion
- ✓ Assurer la protection des lisières en milieu rural et bâti
- ✓ Encourager la progression de la biodiversité en forêt
- ✓ Améliorer la valorisation du bois indigène en augmentant les quantités de bois issues de gestion durable utilisées à Genève

Relations avec  
la population

### Développer une relation de proximité entre la population et la forêt

- ✓ Favoriser la découverte avec une offre d'infrastructures coordonnées
- ✓ Assurer une surveillance des milieux sensibles pour limiter les pressions et les impacts

# 2. PROPOSITIONS D' ACTIONS

L'ESSENTIEL  
EN BREF

Tirant parti des enseignements de cet état des lieux, la direction générale de la nature et du paysage (DGNP) du Canton de Genève développe des mesures visant à améliorer la durabilité de ses forêts. Ces projets, mis en œuvre durant les années à venir, viennent compléter le dispositif existant.

CALENDRIER DES PROJETS	2015	2016	2017	2018	2019
<b>ORGANISATION DU TERRITOIRE</b>					
Réviser le Plan Directeur Forestier pour mieux définir la place, les fonctions et les prestations de la forêt au sein de l'agglomération.					
Délimiter la forêt pour préciser ses contours tant en milieu urbain qu'en milieu rural.					
Améliorer les modalités des compensations de défrichements notamment en termes de pesée des intérêts.					
Clarifier les zones d'affectations du sol et les usages qui en découlent.					
<b>GESTION DES MILIEUX FORESTIERS</b>					
Renforcer les relations avec l'agriculture et l'eau en améliorant la gestion des lisières, de leurs milieux adjacents et des cordons boisés.					
Développer les connaissances relatives aux essences et aux milieux forestiers phytosociologiques.					
Enrichir les plans d'actions des espèces pour apporter les compléments nécessaires.					
Elaborer des stratégies de gestion des relations entre la forêt et la faune.					
<b>DYNAMISATION DU FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE</b>					
Développer de partenariats pour faciliter la gestion des petits massifs.					
Valoriser le bois produit dans les réserves.					
<b>INFORMATION, FORMATION ET PROMOTION</b>					
Favoriser l'information et l'éducation en lien avec la forêt et sa gestion.					
Sensibiliser la population, en particulier les riverains des forêts.					
Former les propriétaires de forêt sur la gestion forestière.					
<b>RÉGULATION DES PRESSIONS ET DES IMPACTS</b>					
Créer un observatoire chargé de suivre l'évolution des lisières tant en milieu urbanisé qu'agricole.					

© 2015 Etat de Genève - Direction générale de la nature et du paysage (DGNP)  
 Direction des espaces naturels - Rue des Batoirs 7 - 1205 Genève - 022 388 55 40  
 Photographies : © Christian Fosserat et Etat de Genève

Le rapport complet sur la durabilité des forêts peut être téléchargé sur la page [www.ge.ch/nature](http://www.ge.ch/nature)

Pour obtenir ce document ou pour tout renseignement concernant la nature et le paysage

Info-Service, 022 546 76 00 [www.ge.ch/nature](http://www.ge.ch/nature)